

Réf: Dossier N° 137683

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SALEM COCO EXOTICS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera 2

Anono non loin de la Pharmacie SAINT ATHANASE, Lot 700, Ilot
30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALEM COCO EXOTICS »

Objet : VENTE DE NOIX DE COCO, IMPORT-EXPORT, ALIMENTATION, DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera 2
Anono non loin de la Pharmacie SAINT ATHANASE, Lot 700, Ilot
30

Dirigeant(s) : M BAI GOUATOUAGUI JONAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05639 du 11/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°50938/GTCA/RC/2022 du 11/10/2022

